

# La lettre n°111 sur le bois flotté

[Accueil](#) → [Actualités](#)

→ [La lettre n°111 sur le bois flotté](#)

*Publié le 25 avril 2022*

[#Découvrir](#)

---

Mise à jour le 25 avril  
2022

**La laisse de mer est un habitat naturel essentiel dans le fonctionnement écologique des hauts de plages et des dunes. Parmi cette laisse de mer, il y a le « bois flotté ».**

Le dossier de la Lettre est consacré aux bois flotté que l'on retrouve sur les plages.

Cet élément fait l'objet de convoitises à des fins diverses et variées par certains usagers. Mais une question revient régulièrement : A-t-on le droit de ramasser le bois flotté ? Quelle fonction écologique le bois flotté joue-t-il ?

Vous retrouverez aussi, les actualités de la Réserve, le zoom sur *Armadillidum album* un cloporte de la laisse de mer et tout particulièrement du bois flotté, l'expo sur les papillons....

[Feuilleter le dernier numéro \(https://www.calameo.com/saintbrieuc-armor-agglomeration/read/006135877c5b8fc59e8d8\)](https://www.calameo.com/saintbrieuc-armor-agglomeration/read/006135877c5b8fc59e8d8)

[Télécharger le numéro en pdf](#)

Et pour recevoir les prochains numéros, il suffit de

[s'abonner ici](#)

(et c'est gratuit).